

Madame la Conseillère fédérale [[Simonetta Sommaruga](#)],

Madame, Messieurs les Ministres jurassiens,

Messieurs les conseillers d'Etats bernois,

Messieurs les anciens présidents de l'AIJ,

Mesdames et Messieurs les anciens membres de l'AIJ

Monsieur le Maire de Moutier [[Marcel Winistoerfer](#)],

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités de nos deux cantons,

Mesdames et Messieurs,

Le 10 novembre dernier, nous étions réunis dans cette ville pour dissoudre l'Assemblée interjurassienne, cette assemblée qui, 23 ans durant, avait inlassablement cherché des solutions pour régler la question jurassienne dans un esprit de dialogue et d'apaisement.

L'Assemblée interjurassienne a certes permis de renouer le dialogue. Mais n'oublions pas que cette institution a été créée suite à des actes de violence regrettables et

condamnables, qui ont profondément marqué le Jura bernois.

Le canton de Berne tient au dialogue et au respect des différentes opinions, convaincu que ces échanges permettent de trouver des solutions constructives et pérennes.

Les votations sur l'appartenance cantonale de Moutier, Belprahon et Sorvillier appartiennent au passé. Le verdict est tombé, mais la paix n'a pas encore été complètement rétablie.

Le canton de Berne respectera un résultat démocratique issu d'un processus transparent. Actuellement, un certain nombre de zones d'ombre persistent en ce qui concerne le résultat du vote. Il est important pour la démocratie suisse, bernoise et jurassienne que ces zones d'ombre puissent être toutes levées avant d'entamer les étapes suivantes. Une décision qui n'est pas entachée pourra être acceptée par tous les protagonistes, stabilisera nos relations parfois tendues et renforcera les valeurs de notre démocratie.

Il est important que ce travail puisse se faire de manière sérieuse, indépendante et sans aucune pression politique ou administrative. Cela nécessite du temps et de la patience, tout comme le temps permettra d'estomper les blessures. Les instances impliquées doivent pouvoir faire leur travail. Une décision démocratique incontestable

permettra de retourner à des relations de voisinage solides et prospères pour tous les partenaires.

\* \* \* \* \*

Mesdames et Messieurs,

Il est important que chacune et chacun prenne conscience que la question jurassienne est désormais définitivement réglée et que toute démarche pour rallumer la flamme d'une éventuelle réunification devra être fermement condamnée par les trois partenaires que sont la Confédération et les cantons de Berne et du Jura.

Que cette plaque soit aussi le symbole d'un avenir pacifique dans le canton du Jura et dans celui de Berne.

Merci de votre courtoise attention.